

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Réouverture progressive des recyparcs Au tour des emballages PMC et des déchets inertes**

Conformément aux engagements pris, Ipalle poursuit sa réouverture progressive de son réseau de recyparcs. Dès ce lundi 27 avril, ce sont les **emballages PMC** et les **déchets inertes** (déchets de construction) qui sont, de nouveau, acceptés. Ainsi, les utilisateurs ont la possibilité de déposer sur chacun de nos parcs **tous les déchets collectés habituellement, à l'exception des huiles et des graisses, de l'asbeste et des déchets spéciaux des ménages** (peintures, produits phytosanitaires, batteries, etc.). Pour rappel, les **papiers/cartons** sont acceptés depuis le 22 avril afin de soulager les collectes en porte-à-porte. Il est rappelé que **les mouchoirs usagés doivent être jetés dans le sac poubelle classique** et surtout pas avec les papiers/cartons afin de protéger le personnel. L'intercommunale tient à remercier chaleureusement la population pour sa bonne collaboration dans ce processus de réouverture progressive.

Pour rappel, l'accès aux recyparcs ne peut avoir lieu que sous des conditions strictes : les citoyens doivent impérativement **prendre rendez-vous** via le site internet [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be). Lors de leur visite, ils doivent se munir **de leur carte d'accès et du mail de confirmation** envoyé par Ipalle suite à la prise de rendez-vous, **porter un masque** ou un foulard et **rester dans leur véhicule** toutes fenêtres fermées jusqu'au conteneur qui leur sera indiqué par le préposé. Le scan de la carte se fait en gardant les vitres des véhicules fermées. Il est demandé aux usagers de **venir avec leurs propres outils**, tandis que les agents ne fourniront aucune aide lors du dépôt dans les conteneurs. Les **distanciations sociales** doivent bien sûr être respectées et **les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés** sur le site. Enfin, Ipalle demande de ne pas s'attarder lors de sa visite et rappelle qu'**aucune vente** (bioseaux, compost...) n'est actuellement autorisée. Toutes les informations pratiques figurent sur le site internet [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be).

Tous les recyparcs Ipalle sont désormais ouverts du lundi au samedi, et ceci uniquement l'après-midi (de 13h à 18h), **hormis celui de Beloeil** dont la voirie d'accès est actuellement en travaux. Ce chantier vient de redémarrer.

Afin d'aider la population qui ne parviendrait pas à réserver via le site internet, les permanences téléphoniques se poursuivent du lundi 27 au jeudi 30 avril, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45.

Pour la Wallonie picarde : 069/88.40.70 ; 069/88.80.54 ; 069/88.40.76 ; 069/84.59.88.

Pour le Sud Hainaut : 071/59.12.02.

POUR TOUTE INFORMATION : IPALLE – Service communication

Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 Froyennes

Tél. : 069/84.59.88

Fax : 069/84.51.16

[www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

[info@ipalle.be](mailto:info@ipalle.be)